

Quel est ce (haut) fonctionnaire qui ose poursuivre les policiers agressés à Saint-Denis !

écrit par Jacques Martinez | 5 avril 2025

«C'EST UN SCANDALE, ON MARCHE SUR LA TÊTE» : AGRÉSÉS PAR UNE VINGTAINÉ D'INDIVIDUS, DES POLICIERS MUNICIPAUX FINALEMENT VISÉS PAR UNE ENQUÊTE



Par CNEWS

Publié le 04/04/2025 à 08:59 - Mis à jour le 04/04/2025 à 08:59

«C'EST UN SCANDALE, ON MARCHE SUR LA TÊTE» : AGRESSÉS PAR UNE VINGTAINE D'INDIVIDUS, DES POLICIERS MUNICIPAUX FINALEMENT VISÉS PAR UNE ENQUÊTE



Par CNEWS

Publié le 04/04/2025 à 08:59 - Mis à jour le 04/04/2025 à 08:59

Mais qui peut bien être ce fonctionnaire qui veut poursuivre deux policiers parce qu'ils conduisaient des véhicules pour s'enfuir face à une horde de jeunes violents ?

Et ça alors qu'ils étaient agressés non par deux ou trois individus, ni par une dizaine mais par une trentaine de jeunes hommes ! Et des non-identifiables puisque tout de noir vêtus des tignasses aux pieds ! Des agresseurs violents tentant d'empêcher les deux véhicules de quitter la cité ! Des jeunes qui leur couraient après voire, pour d'autres, qui tentaient de les contraindre à freiner en se mettant devant les véhicules en fuite ! ☐ Cela s'est passé dans la cité des Francs Moisis à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis, ce

département si calme.

Le Figaro, sous le titre :

□« *Saint-Denis : attaqués par une trentaine d'individus, des policiers municipaux contraints de fuir en voiture.* » publie une vidéo de 56 secondes des plus « parlantes » ! **(1)**



□Vidéo dans laquelle on entend une riveraine s'inquiéter pour la voiture d'une proche garée sur le parc de stationnement, parc dans lequel deux véhicules de la police municipale fuyaient les agresseurs.

Le Figaro précise que cette agression a eu lieu fin mars :

« *Les images, sidérantes, montrent une trentaine d'individus, tous vêtus de noir, courir vers deux véhicules de la police municipale qui étaient stationnés. Les assaillants attaquent les véhicules à coups de barrières et de barres de fer. Pris au piège dans leurs voitures, les policiers tentent quelques manœuvres pour aller au contact des agresseurs puis prennent la fuite.* »

□Et ce sont ces « quelques manoeuvres » qu'un « haut » responsable...-certainement de la justice ou, bien moins

certain, du ministère de l'Intérieur ?- leur reproche !
Il leur reproche les manoeuvres pour échapper au lynchage !!! Ces policiers en fuite face à cette horde d'assaillants n'hésitant pas à aller d'eux-mêmes devant les véhicules pour tenter de les contraindre à s'arrêter ! Et que serait-il arrivé à ces policiers s'ils s'étaient arrêtés pour, disons, « respecter les mesures de sécurité » non pour eux mais pour leurs assaillants !!!

□ **Le journal publie le communiqué sur X du syndicat de police Alliance :**

□ « À Saint-Denis, des voyous attaquent des collègues policiers municipaux en pleine rue, en toute impunité. Des scènes de guerre urbaine. Voilà le quotidien de ceux qui portent l'uniforme. Soutien total aux collègues de la police municipale. L'autorité doit être restaurée. »

Et de ce « Soutien total », leurs collègues municipaux en ont besoin puisque soit un, soit une (haut ?) fonctionnaire a cru bon de poursuivre les deux conducteurs des véhicules parce que, à certains moments, il semble qu'ils aient manoeuvré...-mais était-ce volontaire ou dans la précipitation et avec le stress engendré par le risque de perdre la vie ???- oui manoeuvré, mais était-ce en pleine conscience, en direction de certains agresseurs !

Et encore, heureusement, pour ces policiers, que cela ne s'est pas transformé en une « affaire Nahel bis » de juin 2023 ! Ils auraient eu droit à une déclaration immédiate d'un certain Emmanuel qualifiant leur réaction □-au mépris de son devoir de retenue en qualité de chef d'État- '« inexplicable » et d'« inexcusable » !

□ Ou encore de la part d'un ministre de l'Intérieur mais pas l'actuel : Retailleau n'aurait pas déclaré comme le fit, en 2023, son prédécesseur **r Darmanin à l'**adresse du policier à l'époque mis en cause :

« ...en aucun cas un geste comme celui-là ne peut se

justifier » surtout de la part d'un « policier qui ne respecte pas la loi. » Sacré Darmanin ! Ses accusations qui, comme celles du président de la République, ne tenaient pas compte que ce policier n'avait toujours pas été jugé !

Et que dire de l'Assemblée nationale : **comme il y a deux ans, « nos » élus auraient accepté de faire une minute de silence en mémoire d'un « petit ange parti beaucoup trop tôt »** comme l'avait déclaré Kylian Mbappé !

Cette fois, ce sont encore les policiers qui vont subir les réprimandes alors qu'ils exercent une profession dont nous, citoyens français, avons un besoin... vital ! Et, pour nous, ils risquent, chaque jour, que dis-je, chaque heure, chaque minute, tout banalement leur vie !!! Ce qui ne risque certainement pas le (ou la) fonctionnaire qui a décidé d'entamer des poursuites contre eux !!!

Jacques MARTINEZ, journaliste, □à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1) Vidéo du Figaro :

<https://www.lefigaro.fr/faits-divers/saint-denis-attaques-par-une-trentaine-d-individus-des-policiers-municipaux-contraints-de-fuir-en-voiture-20250331>

□□CNews du 4 avril 2025 a également traité ce sujet : Romain Desarbres y résume l'agressions des policiers s'enfuyant en voiture :

<https://www.cnews.fr/emission/2025-04-04/le-billet-dhumeur-de-romain-desarbres-policiers-vises-par-une-enquete-un>